

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 26 MAI 2021

---





# 1

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À HUIS CLOS

### OUVERTURE

## Assemblée générale à huis clos

- **Huis clos annoncé dès le 31 mars 2021** (site Internet et avis de réunion paru au BALO)
  - Contexte sanitaire – préserver la santé et la sécurité de chacun
  - Aucun actionnaire présent en salle (hormis les scrutateurs et les orateurs)
  
- **Dispositifs spécifiques mis en place par Safran – Dialogue actionnarial**
  - Retransmission de l'assemblée en direct (site Internet et conférence téléphonique)
  - Possibilité de poser des questions par écrit préalablement à l'assemblée générale via le site internet (en complément du dispositif légal applicable)
  - **Possibilité de poser des questions oralement par téléphone, en direct** pendant la séance de questions-réponses

# Assemblée générale à huis clos

## ➤ Composition du Bureau

- Séance présidée par le Président du Conseil d'administration
- Information des actionnaires sur les noms des scrutateurs en amont de l'assemblée générale (conformément à la réglementation spécifique Covid 19)
  - ✓ Suzanne Kucharekova Milko, représentant l'Etat et
  - ✓ Marc Aubry, représentant le FCPE Safran Investissement
- Secrétaire du Conseil d'administration désigné secrétaire de l'assemblée

## ➤ Quorum atteint (arrêté la veille de l'assemblée générale à 15h)

- l'assemblée peut valablement délibérer, tant à titre ordinaire qu'extraordinaire

# Assemblée générale à huis clos

- **Dispositif habituel adapté aux circonstances** afin de faciliter la participation des actionnaires
  - Informations pratiques rendues disponibles sur le site Internet très en amont de l'assemblée
  - Publication de la Brochure de convocation plus d'un mois avant l'assemblée
  - Documentation préparatoire mise en ligne sur le site Internet
  
- **Votes exercés en amont de l'assemblée**
  - Les actionnaires ont été invités à voter ou donner pouvoir à l'avance (par Internet ou voie postale)
  - Les actionnaires ne peuvent pas proposer des amendements ou résolutions nouvelles pendant l'assemblée générale

# Ordre du jour

- 1- Ouverture de l'assemblée générale**
- 2- Retour sur l'année 2020 et perspectives 2021 - Ambitions RSE**
- 3- Résultats et dividende 2020, chiffre d'affaires du 1er trimestre 2021**
- 4- Gouvernance et rémunérations**
- 5- Stratégie et plan d'action Climat**
- 6- Rapports des commissaires aux comptes**
- 7- Présentation des résolutions**
- 8- Séance de questions-réponses**
- 9- Résultats des votes**



# 2

## PRÉSENTATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

RETOUR SUR L'ANNÉE 2020

2021, UNE ANNÉE DE CONSOLIDATION PROGRESSIVE

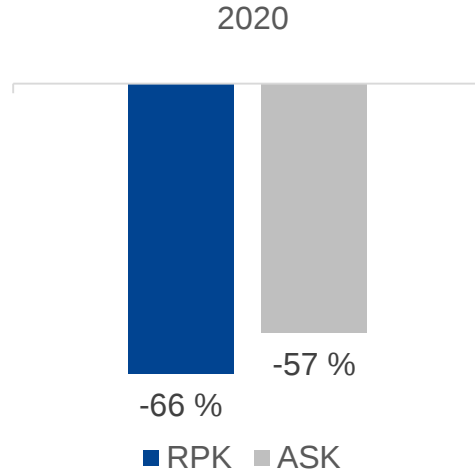
POLITIQUE RSE

MESSAGES CLES

# Retour sur l'année 2020 : un trafic aérien fortement impacté par la crise du Covid-19

## Données IATA 2020 (vs. 2019)

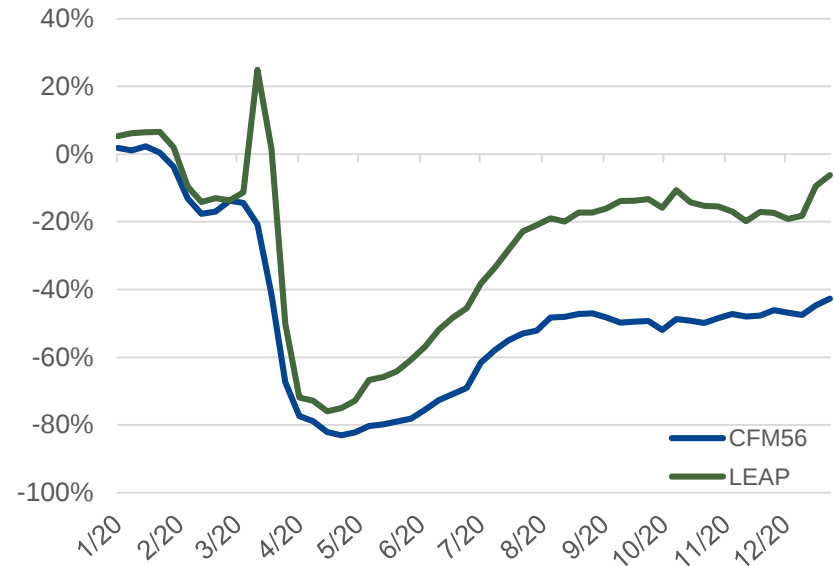
(Publication IATA du 3 février 2021)



## Cycles de vol moteurs

(CFM56 + LEAP en % p/r à 2019)

◆ Les cycles de vol des CFM56 et LEAP se sont stabilisés au S2 2020



## Retour sur l'année 2020 : l'adaptation rapide du Groupe

### Grâce à l'effort collectif : pas de perturbation de la production

- ◆ Safran offre un environnement de travail sécurisé à ses collaborateurs et partenaires
- ◆ Livraisons aux clients tout au long de l'année pour l'ensemble des activités

### Adaptation à 2 crises : immobilisation du 737 MAX et Covid-19

- ◆ Objectifs fixés au début de l'année amenant des efforts rapides et intensifs
- ◆ Objectifs atteints et dépassés grâce à l'implication des collaborateurs de Safran à travers le monde
- ◆ Aide gouvernementale importante (activité partielle, soutien pour la R&T)

### Safran participe au soutien de la filière française

- ◆ Mise en place d'un groupe de travail interne pour identifier et accompagner les fournisseurs clés
- ◆ Contribution de 58 M€ au fonds de soutien au fonds aéronautique de 740 M€ aux côtés du gouvernement français, d'autres grands acteurs français du secteur et des banques

# Faits marquants 2020 (1/3) : Propulsion

## Moteurs court et moyen-courriers

Production LEAP en baisse de plus de 50%, le carnet de commandes reste solide

- ◆ 815 LEAP livrés en 2020, contre 1 736 moteurs en 2019
- ◆ Carnet de commandes global<sup>(1)</sup> de plus de 9 600 moteurs au 31 décembre 2020
- ◆ 61 % de part de marché<sup>(2)</sup> sur la famille A320neo au 31 décembre 2020
- ◆ Remise en service progressive du 737 MAX dans le monde, les livraisons ont repris.
- ◆ Utilisation des moteurs LEAP proche du niveau de 2019

## Baisse de la production de CFM56

- ◆ Diminution de la production comme prévu : 157 unités livrées en 2020 contre 391 en 2019

## Activités de services pour moteurs civils

En décembre 2020, 80 % des avions équipés de CFM56-5B / -7B ont volé

Activités de services pour moteurs civils en 2020 en baisse de -43 % (en \$): baisse limitée par les contrats de service et les pièces pour moteurs de forte puissance

Nombre très limité d'avions retirés du service en 2020 (60 appareils avec des CFM56-5B / -7B contre 108 en 2019)

- > Impact limité des pièces d'occasion sur les ventes de pièces de rechange neuves

## Autres faits marquants pour l'activité Propulsion

Ventes de turbines d'hélicoptères quasiment stables, avec les premières ventes de moteurs Arrano et Aneto

Militaire: les livraisons de moteurs M88 diminuent comme prévu. Bonne dynamique de vente de pièces détachées sur tous les moteurs

# Faits marquants 2020 (2/3) : Équipements aéronautiques, Défense et Aerosystems

## Les activités de défense ont bien résisté

- ◆ Croissance des systèmes de visée et de navigation

## Traitement des données de vol

- ◆ Safran a remporté un contrat avec China Southern Airlines pour déployer Cassiopée Alpha sur une flotte de plus de 600 avions

## Systèmes d'atterrissage

- ◆ Freins carbone : contrats signés avec des compagnies aériennes pour plus de 210 avions en 2020 (sur une base totale de 10 700 avions équipés)
- ◆ Contrat signé avec une compagnie aérienne majeure pour l'entretien, la réparation et la révision des trains d'atterrissage

## Nacelles

- ◆ Fin de la production de l'A380

## Propulsion électrique

- ◆ Safran ENGINEUS équipe l'avion d'essai Cassio 1 de Voltaero
- ◆ Accord de coopération avec Bye Aerospace pour équiper les avions 100 % électriques de moteurs électriques intelligents ENGINEUS™

## Faits marquants 2020 (3/3) : Aircraft Interiors

### Exécution efficace : la confiance des clients rétablie

#### ◆ Respect des délais et de la qualité

##### ➤ Sièges

- ◆ Sélection des sièges Safran sur mesure (Bespoke) de classe affaires par des compagnies américaine et japonaise majeures (Boeing 787) et Skylounge Core de classe affaires par un client asiatique (A330)

##### > Cabines

- ◆ Sélection des chariots (trolleys) et conteneurs de restauration de Safran par une compagnie britannique pour l'ensemble de sa flotte ainsi que des galleys de Safran pour ses 18 Boeing 777-9

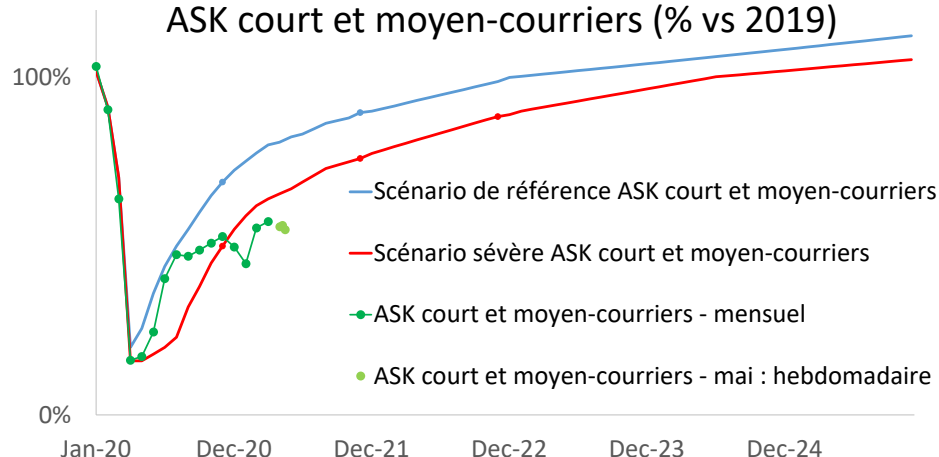
### Ajustement de la capacité

- ◆ Fermeture de sites : Seats (Etats-Unis : Santa Maria; Royaume-Uni : Camberley), Cabin (Etats-Unis : Sterling, Bolsa)
- ◆ Accélération du transfert de production vers des pays à bas coûts comme le Mexique et la Thaïlande

# Trafic aérien Janv- Mai 2021: mouvementé avec des situations très différentes à travers le monde

## Hypothèses Safran

### ASK court et moyen-courriers (% vs 2019)



Source : Safran

## Cycles de vol hebdomadaires des moteurs CFM au 16 mai:

- **Chine** : après un creux en février, en hausse de 6,4 % par rapport à 2019.
- **Amérique du Nord** : après une hausse régulière depuis fin février, niveau inférieur de 24,6 % par rapport à 2019.
- **Europe** : toujours en baisse de 71,0 % par rapport à 2019.
- **APAC hors Chine** : après une amélioration constante, dégradation rapide ces dernières semaines à -70,1 % par rapport à 2019.

### La reprise en terme de capacités devrait commencer à se matérialiser à partir du T3

- ◆ Faible évolution en début 2021 : T1 2021 ASK court et moyen-courriers inférieur au T4 2020 (-49 % par rapport à 2019)
- ◆ L'incertitude reste élevée : la saison estivale sera cruciale

## 2021, une année de consolidation progressive pour Safran : objectifs financiers

Safran prévoit pour l'année 2021 (en comparaison avec l'année 2020) :

- ◆ **Un profil d'activité et de rentabilité plus fort en fin d'année ;**
- ◆ **Une décroissance organique du chiffre d'affaires ajusté de 2 % à 4 %.** Sur la base d'un cours spot moyen estimé de 1,22 USD pour 1 EUR en 2021, une baisse du chiffre d'affaires ajusté de 7 % à 9 % ;
- ◆ **Une progression de la marge opérationnelle courante ajustée supérieure à 100 points de base, soit au moins 300 points de base d'amélioration par rapport au 2nd semestre 2020** (sur la base d'un cours couvert de 1,16 USD pour 1 EUR et un chiffre d'affaires ajusté basé sur un cours spot de 1,22 USD pour 1 EUR), grâce aux économies structurelles déjà réalisées et aux mesures complémentaires à mettre en œuvre ;
- ◆ **Une génération de cash flow libre au moins au même niveau qu'en 2020**, malgré les incertitudes élevées sur l'évolution du besoin en fonds de roulement.

## 2021, une année de consolidation progressive pour Safran : hypothèses retenues

### ◆ Chiffre d'affaires première monte

- > Nombre de moteurs LEAP livrés : 800+
- > Programmes long-courriers :
  - ◆ Baisse des volumes notamment B787
  - ◆ Reports de commandes impactant les activités de *retrofit* d'Aircraft Interiors

### ◆ Chiffre d'affaires services

- > Croissance des activités de services pour moteurs civils entre 7 et 9% (en USD)
- > Baisse du chiffre d'affaires des autres services de 2 à 4% (en organique)

### ◆ Marge opérationnelle courante

- > Propulsion : progression
- > Equipements Aéronautiques, Défense et Aerosystems : stabilité
- > Aircraft Interiors : négative, mais en amélioration pendant l'année

### ◆ Poursuite et extension de la rationalisation industrielle

### ◆ Légère augmentation des dépenses de R&D ayant un impact quasiment neutre sur le résultat opérationnel courant

### ◆ Stabilité des investissements

# La politique RSE de Safran

## 4 PILIERS EN COHÉRENCE AVEC LA RAISON D'ÊTRE

### 12 ENGAGEMENTS ASSOCIÉS

#### 1 Décarboner l'aéronautique



1. Faire de l'avion neutre en carbone la priorité de la R&T
2. Réduire les émissions CO<sub>2</sub> sur l'ensemble de la chaîne de valeur
3. Engager les salariés dans la réduction de leur empreinte carbone

#### 2 Être un employeur exemplaire



4. Accélérer la formation aux compétences et aux métiers de demain
5. Garantir la santé et la sécurité des salariés, améliorer la qualité de vie au travail et maintenir un dialogue social vivant et efficace
6. Favoriser l'égalité des chances et promouvoir la diversité

#### 3 Incarner l'industrie responsable



7. Affirmer une éthique exemplaire
8. Renforcer les pratiques responsables de notre chaîne d'approvisionnement et soutenir nos fournisseurs
9. Respecter l'environnement et les ressources naturelles

#### 4 Affirmer son engagement citoyen



10. Être à la pointe de l'innovation pour protéger les citoyens
11. Développer des partenariats pour la formation et la recherche
12. Faciliter l'insertion professionnelle et sociale

# Les objectifs clés RSE 2025 de Safran

## DES OBJECTIFS SUIVIS CHAQUE ANNÉE

### 1

#### Décarboner l'aéronautique

- 75 % des efforts R&T consacrés à l'efficacité environnementale
- - 30 % pour le scope 1 et 2 des émissions de GES (Gaz à Effet de Serre) d'ici 2025 par rapport à 2018
- 100 % des établissements réalisent la feuille de route des 5 cibles zéro\*

### 2

#### Être un employeur exemplaire

- Maintenir le nombre d'heures de formation par employé vs. 2019
- TFAA (Taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail) inférieur à 2,5
- 100 % des salariés dans le monde peuvent bénéficier d'un socle minimum de protection santé (médical, optique et dentaire)
- 22 % de femmes parmi les cadres dirigeants

### 3

#### Incarner l'industrie responsable

- 100 % des cadres dirigeants et des personnes exposées et concernées sont formés à l'anti-corruption\*\*
- 100 % des cadres dirigeants et des personnes exposées et concernées sont formés au contrôle des exportations\*\*\*
- 80 % des achats sont réalisés auprès de fournisseurs ayant signé la nouvelle charte d'achats responsables
- 100 % des établissements industriels labélisés SSE OR
- Augmenter le ratio déchets valorisés

### 4

#### Affirmer son engagement citoyen

- Augmenter le nombre de nouveaux doctorants en entreprise vs. 2019
- Chaque site mène au moins une action en faveur de l'insertion sociale ou professionnelle

\* 2021 : Zéro papier non recyclé, 2022 : Zéro machine/équipement allumé inutilement, 2023 : Zéro vaisselle plastique à usage unique, 2024 : Zéro produit de restauration issu d'une zone géographique extracontinentale, 2025 : Zéro espace vert non éco-responsable

\*\*des directions achats, RH, commerce, juridique, finance, contrôle interne, conformité, risques et éthique des affaires et communication incluant les clients, fournisseurs et partenaires concernés

\*\*\* les personnes exposées et concernées dans toutes les directions du Groupe

## Des notations extra-financières au meilleur niveau

### ➤ CDP

(notation centrée sur le climat) :

**A- (depuis déc. 2020)**

### ➤ VIGEO EIRIS:

**62/100 (mai 2021)**

**1er du secteur aéronautique et défense (A&D)**

**116ème sur 4 907 sociétés au total**

### ➤ MSCI :

**A (depuis nov.2020)**

### ➤ Sustainalytics :

**24.4 Medium Risk (avril 2021)**

**3ème sur 89 sociétés du secteur A&D**

**1er des sociétés du secteur A&D avec une capitalisation boursière comprise entre 51 et 103 Mds\$**

## Messages clés (1/2) : Safran dispose de fondamentaux solides...

- ◆ **LEAP, moteur de choix des compagnies aériennes**
- ◆ **CFM56 (seconde génération), jeune flotte en service, à la pointe de la reprise des activités services pour moteurs civils**
- ◆ **Positions de leader dans les activités d'équipements aéronautiques et de défense**
- ◆ **Confiance retrouvée des clients dans les activités d'intérieurs d'avions**
- ◆ **Empreinte industrielle optimisée**
- ◆ **Investissements dans les innovations technologiques pour répondre à nos engagements climatiques**
- ◆ **Des salariés engagés**

## Messages clés (2/2) : ...qui s'inscrivent dans une stratégie claire

- ◆ **Priorité à l'excellence opérationnelle, la satisfaction client et l'innovation**
- ◆ **Etre à l'avant-garde de la transition vers l'aviation décarbonnée**
- ◆ **Etre un acteur de 1<sup>er</sup> rang sur les grands programmes européens de souveraineté (SCAF, ArianeGroup)**
- ◆ **Accélérer la transformation digitale**



# 3

## PRÉSENTATION DU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT, DIRECTEUR FINANCIER GROUPE

RÉSULTATS 2020

COUVERTURE DE CHANGE

DIVIDENDE 2020

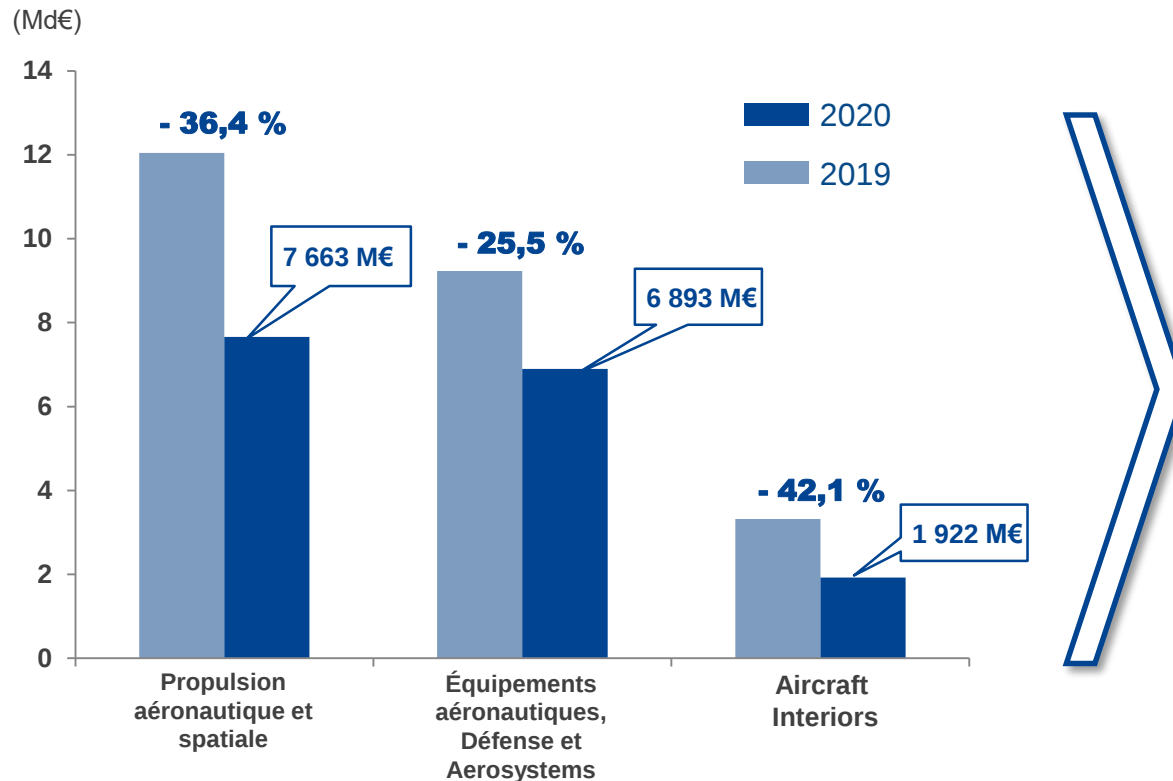
CHIFFRE D'AFFAIRES DU T1 2021

## Résultats 2020 (1/4): compte de résultat ajusté \*

| (En M€)                                                            | 2019          | 2020          | Variation       |
|--------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|-----------------|
| <b>Chiffre d'affaires</b>                                          | <b>24 640</b> | <b>16 498</b> | <b>- 33,0 %</b> |
| <b>Résultat opérationnel courant</b>                               | <b>3 820</b>  | <b>1 686</b>  | <b>- 55,9 %</b> |
| <b>% du chiffre d'affaires</b>                                     | <b>15,5 %</b> | <b>10,2 %</b> |                 |
| Autres produits et charges opérationnels non courants              | 13            | - 466         |                 |
| <b>Résultat opérationnel</b>                                       | <b>3 833</b>  | <b>1 220</b>  |                 |
| <b>Résultat net</b>                                                | <b>2 732</b>  | <b>879</b>    |                 |
| Résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle | (67)          | (35)          |                 |
| <b>Résultat net – part du Groupe</b>                               | <b>2 665</b>  | <b>844</b>    | <b>- 68,3 %</b> |
| <b>BNPA (de base, en €)</b>                                        | <b>6,20</b>   | <b>1,98</b>   |                 |

\* Pour refléter les performances économiques réelles du Groupe et permettre leur suivi et leur comparabilité avec celles de ses concurrents, Safran établit, en complément de ses comptes consolidés, un compte de résultat ajusté

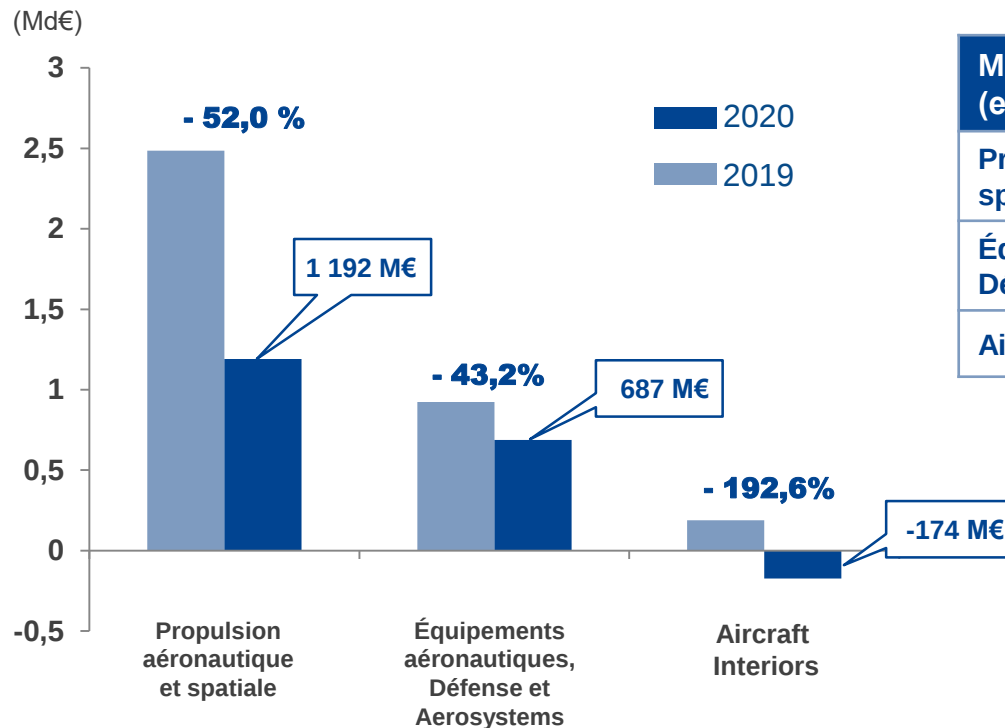
## Résultats 2020 (2/4): chiffre d'affaires ajusté par activité



### Au niveau du groupe :

- ◆ Baisse organique du chiffre d'affaires de -32,5 %
- ◆ Impact limité des variations de périmètre (-0,2%) et de change (-0,3%)
- ◆ Baisse du chiffre d'affaires ajusté de 33,0%

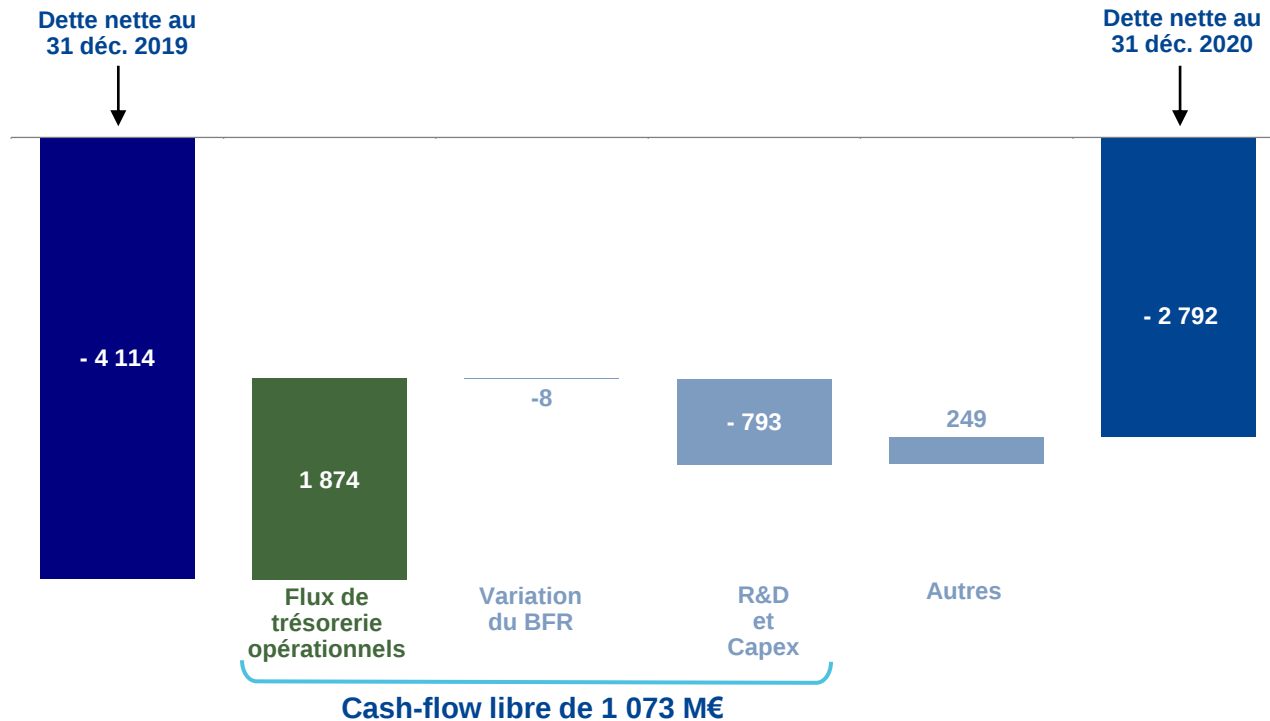
## Résultats 2020 (3/4) : résultat opérationnel courant ajusté par activité



| Marge opérationnelle courante (en % du chiffre d'affaires) | 2019   | 2020    |
|------------------------------------------------------------|--------|---------|
| Propulsion aéronautique et spatiale                        | 20,6 % | 15,6 %  |
| Équipements aéronautiques, Défense et Aerosystems          | 13,1 % | 10,0 %  |
| Aircraft Interiors                                         | 5,7 %  | - 9,1 % |

# Résultats 2020 (4/4) : cash flow libre

(en M€)



# Un bilan sain

31 décembre 2020

|                                        |                                                                                      |
|----------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| Facilité relais<br>1 425 M€            |                                                                                      |
| Ligne de crédit<br>2 520 M€            |                                                                                      |
| Dette brute<br>6 591 M€ <sup>(1)</sup> | Trésor & équiv trésor<br>3 747 M€<br>+<br>Instr. de couv. de<br>la dette nette 33 M€ |
|                                        | Dette nette<br>2 792 M€                                                              |

(1) Dont 1,3 Md€ de papier commerciaux (NEU CP)

31 mars 2021 (non-audit)

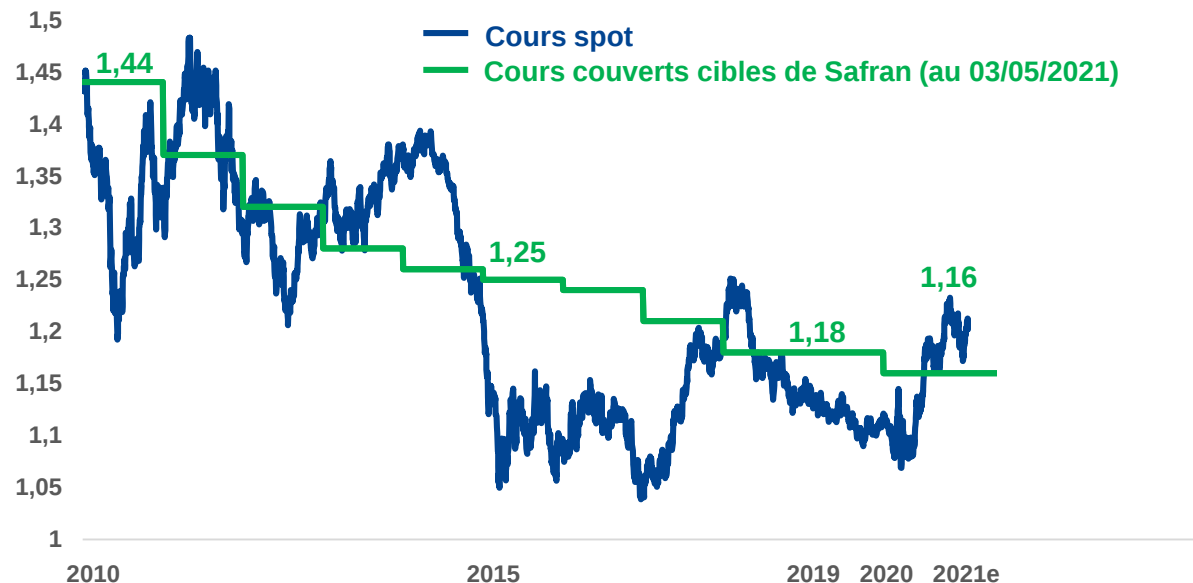
|                                        |                                                                                      |
|----------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| Prêt BEI pas encore tiré 500 M€        |                                                                                      |
| Ligne de crédit<br>2 520 M€            |                                                                                      |
| Dette brute<br>7 041 M€ <sup>(1)</sup> | Trésor & équiv trésor<br>4 793 M€<br>+<br>Instr. de couv. de la<br>dette nette 47 M€ |
|                                        | Dette nette<br>2 201 M€                                                              |

(1) Dont 0,2 Md€ de papiers commerciaux

- Ratio dette nette / EBITDA au 31/12/2020 : 1,13
- Notation dette LT (S&P) : BBB+ avec perspective stable

# Politique de couverture de change

Cours €/€



- Une exposition nette annuelle de l'ordre de 8,5 Mds\$ en 2021, augmentant progressivement vers 10 Mds€ d'ici 3 ans
- Un portefeuille d'options pouvant offrir des cours couverts de 1,16 dans un environnement de forte volatilité

Une politique qui vise à protéger la performance économique de Safran

# Proposition d'un dividende de 0,43 € et affectation du résultat social 2020

## Détermination du dividende (comptes consolidés ajustés)

| En M€                         |       |
|-------------------------------|-------|
| Résultat opérationnel courant | 1 686 |
| Résultat opérationnel         | 1 220 |
| Résultat net                  | 844   |

Taux de  
distribution  
de 21,8 %

|                      |      |
|----------------------|------|
| Montant à distribuer | 184  |
| Soit en € par action | 0,43 |

## Affectation du résultat social (comptes statutaires de SAFRAN SA)

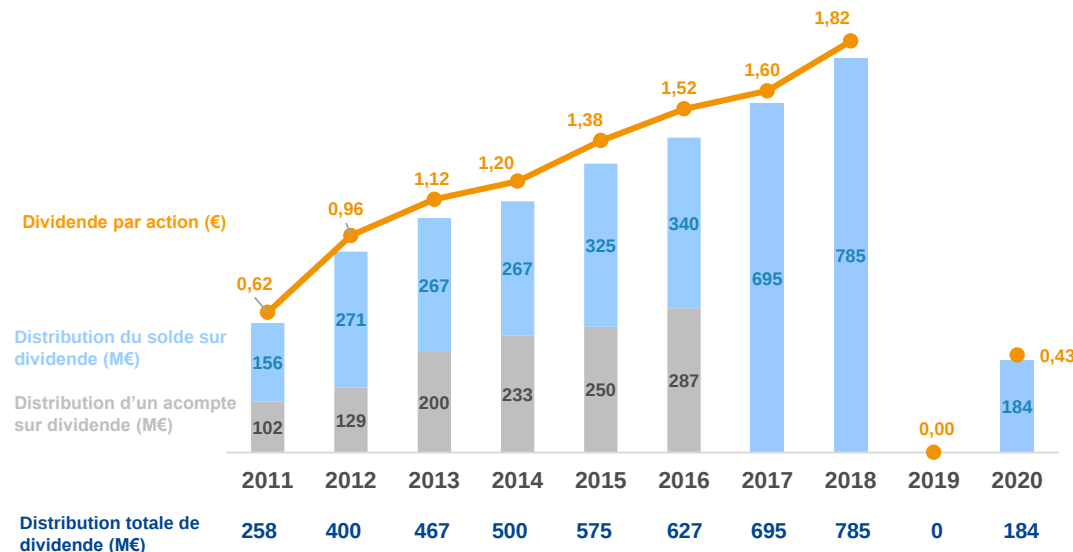
| En M€                  |       |
|------------------------|-------|
| Bénéfice de l'exercice | 1 647 |
| Report à nouveau       | 2 658 |
| Bénéfice distribuable  | 4 305 |

### Affectation

|                             |       |
|-----------------------------|-------|
| Dividende                   | 184   |
| Report à nouveau (31-12-20) | 4 122 |

- Le taux de distribution proposé tient compte :
  - des aides publiques perçues dans le cadre de l'activité partielle ;
  - de l'accord de transformation d'activité avec les partenaires sociaux

# Dividende 2020

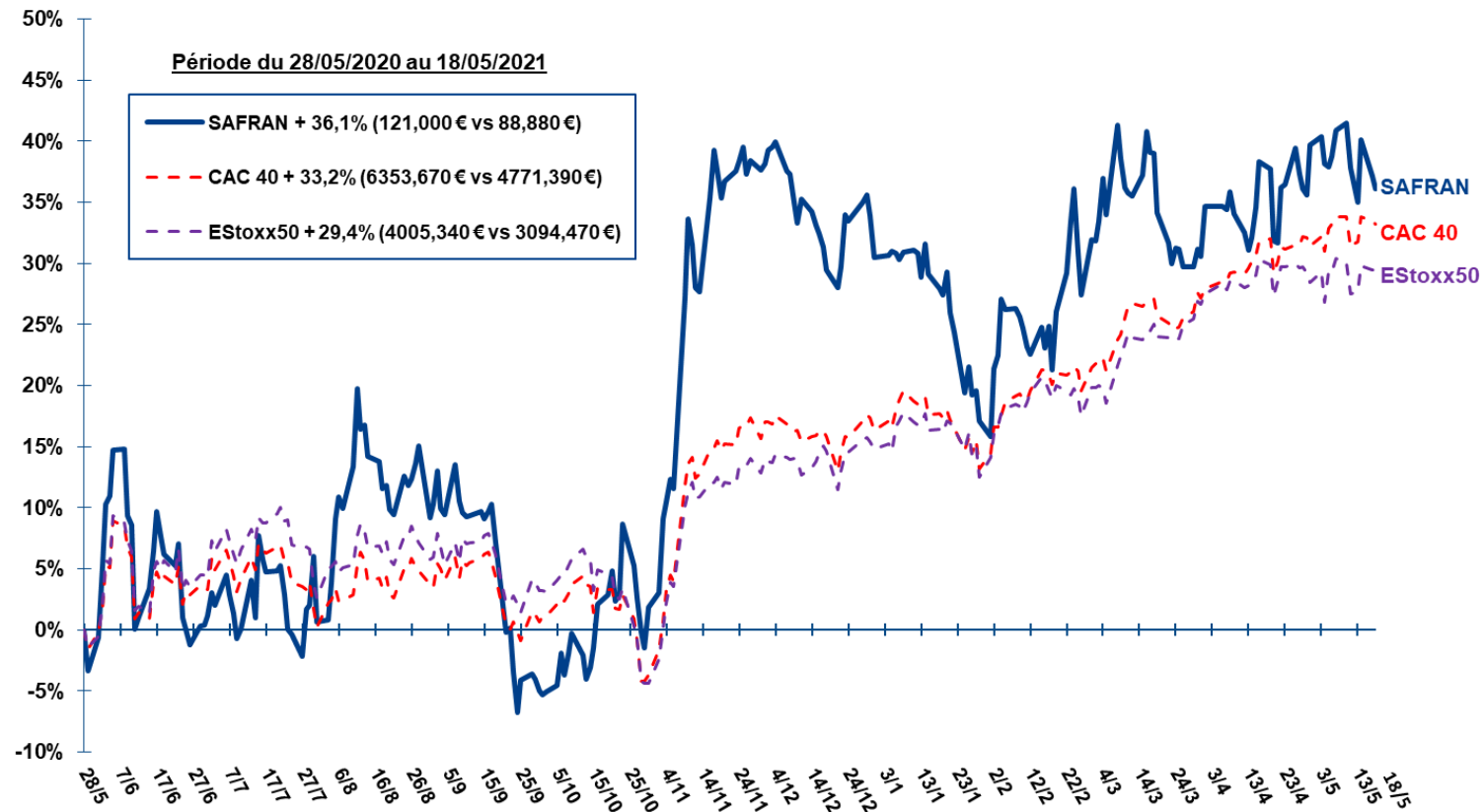


## ➤ Proposition de paiement d'un dividende de 0,43 € par action

- Payé entièrement en 2021
- Détachement du dividende : 31 mai 2021
- Date de mise en paiement : 2 juin 2021

**Paiement d'un dividende de 0,43 € par action  
(sous réserve de l'approbation des actionnaires)**

## Action Safran depuis l'AG du 28 mai 2020



# Chiffre d'affaires du T1 2021

| Données ajustées<br>(en millions d'euros)                        | T1 2020 | T1 2021      | Variation<br>publiée | Variation<br>organique |
|------------------------------------------------------------------|---------|--------------|----------------------|------------------------|
| <b>Propulsion aéronautique<br/>et spatiale</b>                   | 2 497   | <b>1 561</b> | -37,5 %              | -34,2 %                |
| <b>Équipements<br/>aéronautiques, Défense et<br/>Aerosystems</b> | 2 187   | <b>1 464</b> | -33,1 %              | -29,4 %                |
| <b>Aircraft Interiors</b>                                        | 694     | <b>313</b>   | -54,9 %              | -51,9 %                |
| <b>Holding &amp; Autres</b>                                      | 5       | <b>4</b>     | n/s                  | n/s                    |
| <b>Safran</b>                                                    | 5 383   | <b>3 342</b> | -37,9 %              | -34,6 %                |

Moindres livraisons de moteurs LEAP (installés et rechanges), baisse des cadences CFM56

Baisse de 53,4 % (en \$) des activités de services pour moteurs civils

Baisse des volumes sur les principaux programmes longs courriers

Recul des services notamment dû aux activités de trains d'atterrissage, de freins carbone et de nacelles

Résistance des activités de Défense : croissance organique d'environ 10 %

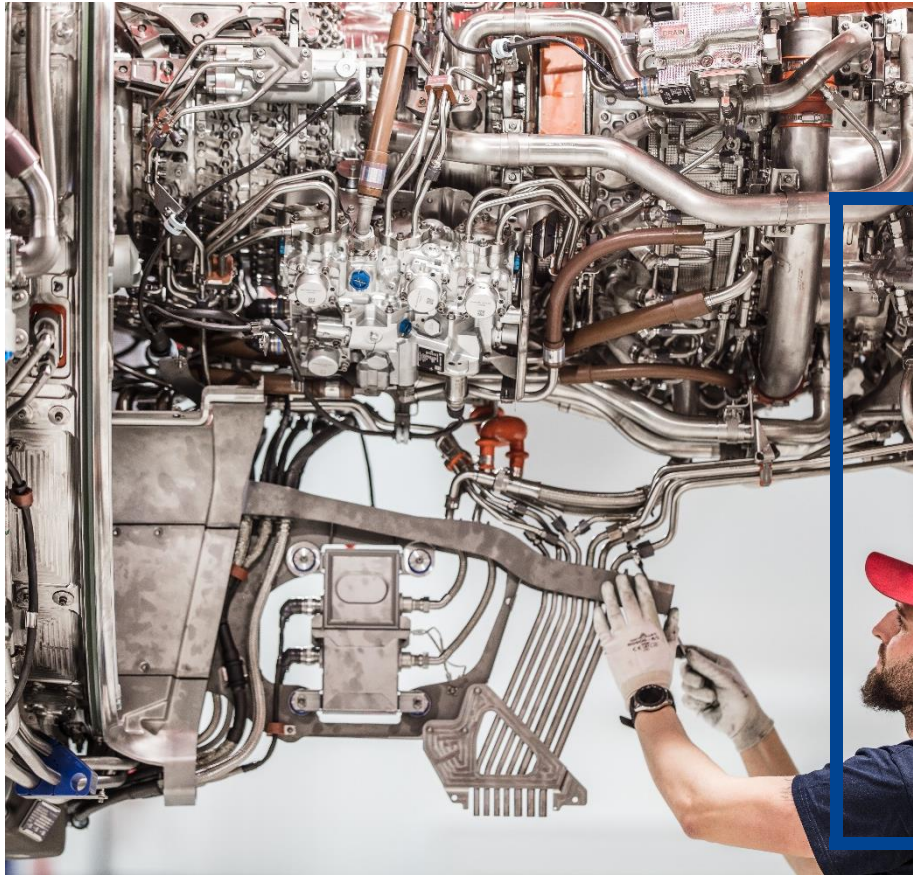
Faible niveau d'activité pour la première monte (y compris le « retrofit ») et les services pour Seats et Cabin



# 4

## GOUVERNANCE ET REMUNERATIONS

## RAPPORTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



## PRESENTATION DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### GOUVERNANCE

# Un Conseil toujours aussi engagé

| Indicateurs                                        | Nombre de réunions 2020 | Nombre de membres | Taux de participation 2020 | Taux d'indépendant <sup>(1)</sup> |
|----------------------------------------------------|-------------------------|-------------------|----------------------------|-----------------------------------|
| <b>CONSEIL</b>                                     | 10                      | 18                | 98%                        | 64,3 %                            |
| <b>Comité d'audit et des risques</b>               | 6                       | 6                 | 94 %                       | 80 %                              |
| <b>Comité des nominations et des rémunérations</b> | 9                       | 8                 | 90 %                       | 71,4 %                            |
| <b>Comité Innovation, technologie &amp; climat</b> | 2                       | 5                 | 100 %                      | 75%                               |

(1) Hors administrateurs représentant les salariés et les salariés actionnaires.

# Transition managériale

- **2020 : une année de transition managériale dans un contexte particulier de crise**
- **Nomination d'Olivier Andriès en qualité de Directeur Général, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, conformément au calendrier annoncé par le Conseil d'administration**
  - Confirmation de la dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général
- **Cooptation d'Olivier Andriès en qualité d'administrateur**
  - Ratification de cette cooptation soumise à l'assemblée (résolution 5)

# Evolutions dans la composition du Conseil d'administration

(1/2)

## ➤ Renouvellement des mandats d'administrateurs indépendants de :

- **Hélène Auriol Potier** (résolution 6)
  - Membre du Comité des nominations et des rémunérations
  - Membre du Comité innovation, technologie & climat
- **Sophie Zurquiyah** (résolution 7)
  - Membre du Comité d'audit et des risques
- **Patrick Pélata** (résolution 8)
  - Administrateur en charge du suivi des questions climatiques
  - Président du Comité innovation, technologie & climat
  - Membre du Comité des nominations et des rémunérations



# L'administrateur chargé du suivi des questions climatique, Patrick Pélata

- **Importance stratégique du sujet climat pour l'industrie aéronautique**
- **Administrateur chargé d'incarner plus particulièrement la prise en compte et le suivi de ce sujet central par le Conseil**
- **Missions:**
  - être impliqué, avec le Comité innovation, technologie & climat, dans le suivi et la supervision du plan d'action de la Direction générale lié aux questions climatiques et dans la préparation des éléments d'information correspondants destinés à être publiés par la Société et présentés à l'assemblée générale
  - être informé des demandes des actionnaires concernant les sujets entrant dans le champ de sa mission et, le cas échéant, se rendre disponible pour communiquer avec eux sur ces sujets, en concertation avec le Président
  - mission exercée sous la responsabilité du Conseil d'administration
- **Le renouvellement de son mandat d'administrateur permet également aux actionnaires d'exprimer leur soutien à la démarche du Conseil et de la Direction générale sur l'enjeu « climat »**

# Evolutions dans la composition du Conseil d'administration

(2/2)

## ➤ Nomination de Fabienne Lecorvaisier en qualité d'administratrice indépendante – Résolution 9

- expérience acquise dans différents postes, tant en France qu'à l'étranger, au sein de groupes industriels internationaux
- expertise de directeur financier
- expérience d'administrateur
- elle rejoindrait le comité d'audit et des risques

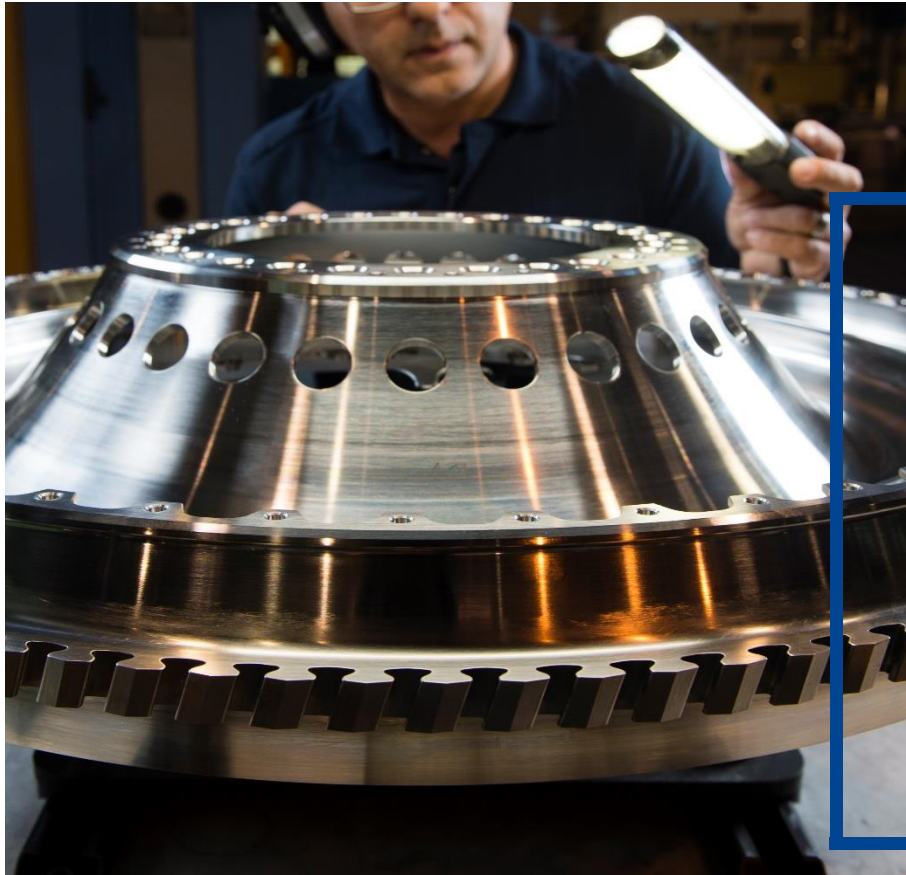


**Ces renouvellements et nomination permettront de maintenir le pourcentage d'administrateurs indépendants à 64,3 %, ainsi que le pourcentage de féminisation à 42,86 %**



**FABIENNE LECORVAISIER**

**Présentation**



## PRÉSENTATION RÉMUNÉRATIONS

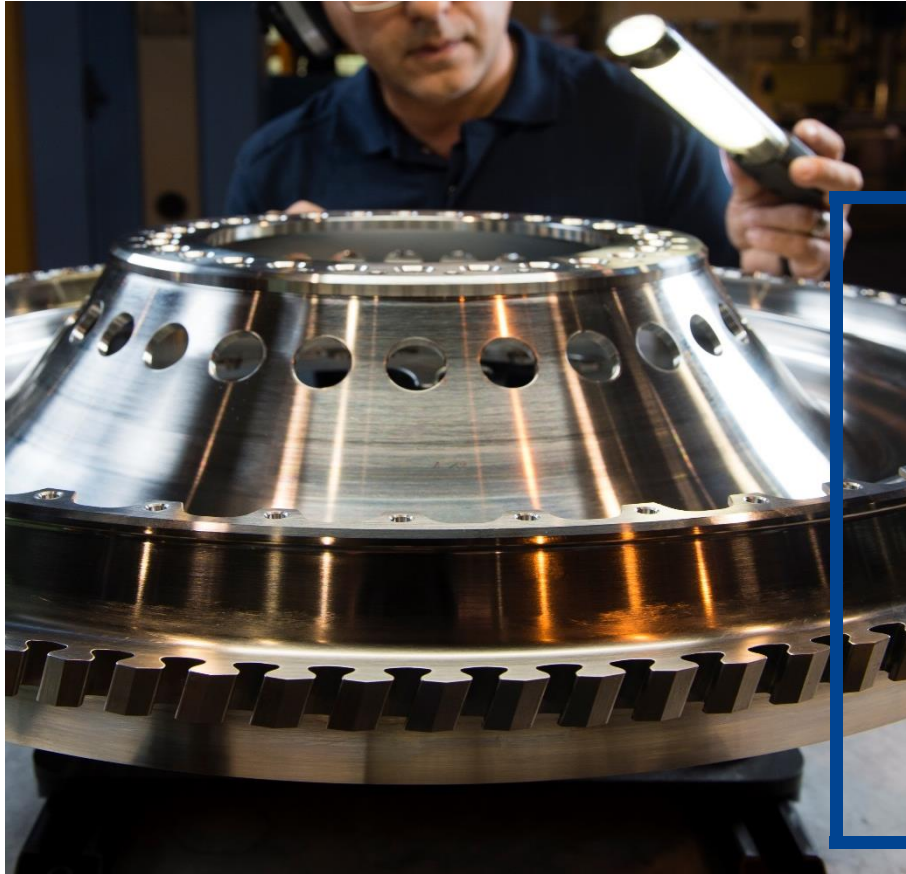
## Rémunérations et Covid : maintien des règles

2020

- Les paramètres de la politique de rémunération variable annuelle du Directeur général alors en exercice n'ont pas été ajustés, ceci participant à l'effort de modération salariale demandé aux collaborateurs du Groupe dans le contexte de crise. Le budget de référence pour le calcul a donc été celui arrêté préalablement à l'arrivée soudaine de la crise Covid. Le versement de cette rémunération variable annuelle est conditionné à l'approbation de l'Assemblée générale 2021.

2021

- Le Conseil d'administration a décidé que la rémunération annuelle fixe du nouveau Directeur général restera pour l'exercice 2021, inchangée par rapport à celle de 2020 pour cette même fonction. Cette décision a été prise pour cette année au regard des circonstances (crise du secteur aéronautique et Covid), dans le contexte actuel (Accord de Transformation d'Activité Safran intégrant un dispositif de modération salariale).
- Les politiques de rémunération 2021 du Président du Conseil d'administration et du Directeur Général qui seront soumises au vote de l'Assemblée générale 2021 resteront également en substance inchangées par rapport à celles approuvées par l'Assemblée générale 2020.
- L'Accord de Transformation d'Activité prévoyant le gel sur l'année 2021 des cotisations au titre des régimes de retraite supplémentaire à cotisations définies, il n'y aura pas de versement au titre de ces régimes au bénéfice du Président du Conseil d'administration et du Directeur général au titre de 2021.



## PRESENTATION DE MONIQUE COHEN

Présidente du Comité des nominations et des rémunérations et administrateur référent

## RÉMUNÉRATIONS

« Say on pay »

Politiques de rémunération

## Rémunérations 2020 - « Say on Pay ex-post »

### ➤ Résolutions 10 à 12 :

✚ **Vote annuel**, dit **ex-post**, sur la rémunération et les avantages de toute nature versés ou attribués en 2020 au Président et au Directeur Général en raison de leur mandat (article L.225-37-2 du Code de commerce)

✓ **Résolution 10** : approbation des éléments de rémunération 2020 du Président

✓ **Résolution 11** : approbation des éléments de rémunération 2020 de l'ancien Directeur Général

- Versement de la rémunération variable annuelle 2020 du Directeur Général conditionné à ce vote

✚ **Résolution 12** : vote d'ensemble sur les rémunérations des mandataires sociaux, y compris les administrateurs

# Rémunération 2020 du Président du Conseil d'administration, Ross McInnes

(Say on Pay « ex-post ») – Résolution 10

| Rémunérations* du Président du Conseil d'administration |                                                          |
|---------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|
| Rémunération fixe                                       | 450 000 €<br>(inchangé depuis 2018 ; maintenu pour 2021) |
| Rémunération variable annuelle                          | N/A                                                      |
| Rémunération variable pluriannuelle                     | N/A                                                      |
| Rémunération exceptionnelle                             | N/A                                                      |
| Jetons de présence                                      | N/A                                                      |
| Autre**                                                 | 43 762,56                                                |
| Avantages en nature ***                                 | 6 155,18 €                                               |
| <b>Total</b>                                            | <b>499 917,74 €</b>                                      |

\* Montants bruts \*\* Versement complémentaire au titre de la retraite Article 82 permettant le paiement de l'impôt (dispositif reposant sur une fiscalisation à l'entrée)

\*\*\* Véhicule de fonction

# Rémunération 2020 de l'ancien Directeur Général, Philippe Petitcolin

(Say on Pay « ex-post ») – Résolution 11

| Rémunérations* du Directeur Général |                                                                   |
|-------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|
| Rémunération fixe                   | 800 000 €<br>(inchangé depuis 2018)                               |
| Rémunération variable annuelle      | 309 333 €<br>Versement conditionné à l'approbation de l'assemblée |
| Actions de performance – ILT        | N/A – pas d'attribution en 2020                                   |
| Rémunération exceptionnelle         | N/A                                                               |
| Jetons de présence                  | N/A                                                               |
| Autre **                            | 224 136 €                                                         |
| Avantages en nature ***             | 6 196,53 €                                                        |
| <b>Total</b>                        | <b>1 339 665,53 €</b>                                             |

\* Montants bruts \*\* Versement complémentaire au titre de la retraite Article 82 permettant le paiement de l'impôt (dispositif reposant sur une fiscalisation à l'entrée)

\*\*\* Véhicule de fonction

## Rémunération variable annuelle 2020 de l'ancien Directeur Général

- **La rémunération variable de P. Petitcolin au titre de 2020 ressort à 309 333 euros, soit 38,7% de sa rémunération fixe**
  - **Atteinte à 9 % de la part liée à la performance économique du Groupe** (objectifs quantitatifs pesant pour 2/3), avec dans cet ensemble l'objectif lié :
    - au résultat opérationnel courant (ROC) ressortant à 0 % (pesant pour 60 %)
    - au « cash flow » libre (CFL) ressortant à 0 % (pesant pour 30 %)
    - au besoin en fonds de roulement (BFR), à travers les composantes de :
      - valeurs d'exploitation (Stock) atteint à 110 % (pesant pour 5%) et
      - d'impayés atteint à 71 % (pesant pour 5%)
  - **Atteinte à 98 % des objectifs de performances personnels**, quantitatifs et qualitatifs (pesant pour 1/3)

## Conditions et modalités associées au départ de Philippe Petitcolin, au terme de son mandat de Directeur Général

- **Reprise automatique des effets du contrat de travail, suspendu depuis sa nomination comme Directeur général en 2015**
- **Décision de faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> mars 2021**
  - indemnité de départ à la retraite de 693 434 € (convention collective et accord Groupe - 33 ans d'ancienneté - sur base de sa rémunération en qualité de salarié)
  - indemnité compensatrice de 324 278 €, au titre de congés non pris
- **Maintien des droits potentiels au titre des plans d'« *Incentive* » Long Terme 2018 et 2019 (sous conditions de performance des plans et sans accélération)**
- **Bénéfice du dispositif de retraite supplémentaire de Safran, depuis son départ en retraite**

# Politiques de rémunération 2021

## ➤ Résolutions 13 à 15 : Politiques de rémunération 2021

- ✎ **Vote annuel**, dit **ex-ante**, sur les principes et les critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables aux mandataires sociaux en raison de leur mandat
- ✎ **Politiques inchangées en substance** par rapport à celles approuvées par l'assemblée générale du 28 mai 2020
  - ✓ **Résolution 13** : politique de rémunération applicable au Président
  - ✓ **Résolution 14** : politique de rémunération applicable au Directeur Général
  - ✓ **Résolution 15** : politique de rémunération applicable aux administrateurs

## « Incentive » Long Terme - Autorisation de procéder à des attributions gratuites d'actions de performance - Résolution 30

- **Conditions de performance** mesurées **sur 3 exercices** consécutifs
  - **internes** pesant au minimum pour 70 % :
    - performance économique et financière (ROC et CFL) et
    - **performance extra-financière – nouveauté**
      - ✓ Conditions portant sur des objectifs liés à la RSE et au Développement Durable
      - ✓ Enjeux prioritaires ou stratégiques moyen terme du Groupe sur ces thématiques
      - ✓ Poids anticipé : de 10 à 20% (sur les 70 %)
  - **externe** pesant au minimum pour 10 % : TSR (30 % pour le Directeur Général)
- **Période d'acquisition** d'au moins **3 ans** pour tous les bénéficiaires - **Période de conservation supplémentaire** d'au moins **1 an** pour le Directeur Général, ainsi qu'en principe pour les membres du Comex de Safran (selon leur situation)
- **Plafonds : 0,40 %** du capital (**et 2/3 de ce taux** par exercice fiscal) – **5 % maximum** de chaque attribution par mandataire social (soit **0,01 %** par mandataire, par exercice)



# 5

## STRATEGIE ET PLAN D'ACTION CLIMAT



## PATRICK PELATA

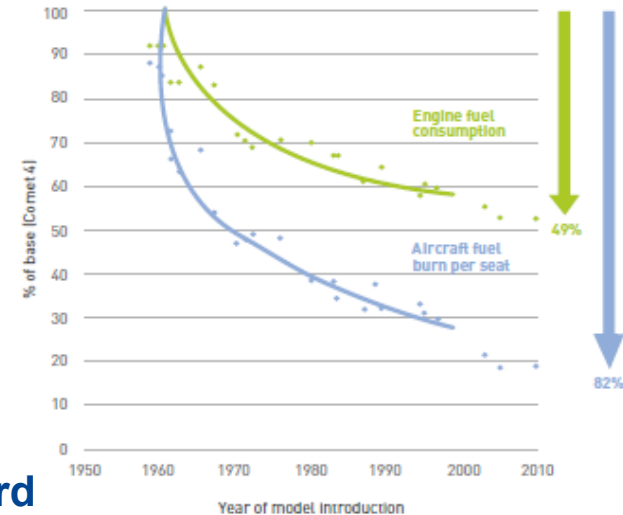
Administrateur chargé du suivi des  
questions climatiques

Président du Comité innovation, technologie  
& climat

## ENGAGEMENT

## Contexte – émissions de gaz à effet de serre du secteur aérien

- L'aviation civile représente entre 2 et 3 % des émissions mondiales de CO<sub>2</sub> (915 MtCO<sub>2</sub>e émissions directes en 2019)
- L'aviation a déjà divisé par 5 la consommation par passager-km depuis 1950
- La croissance du trafic a conduit à un doublement des émissions sur les 20 dernières années
- L'effort doit donc être poursuivi et accéléré pour contribuer à l'atteinte des objectifs prescrits par l'accord de Paris



**Une solution à la hauteur de ces enjeux existe !**

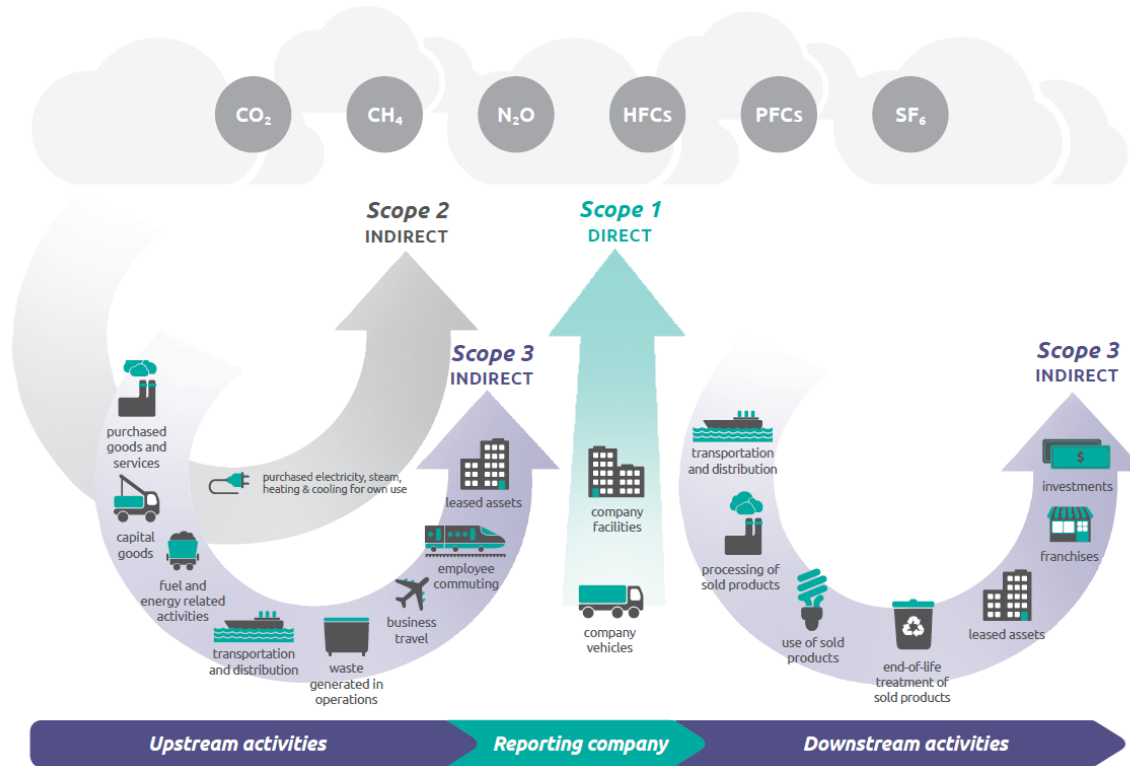
# Décarboner l'aviation est notre mission essentielle

## Engagements climatiques de Safran

- 1. Assurer un haut niveau de transparence sur nos actions face aux enjeux climatiques**
  - Soutien des recommandations TCFD<sup>(1)</sup> et déclaration de l'ensemble des catégories d'émissions (Scopes 1, 2 et 3)
- 2. Décarboner nos opérations**
  - Objectif scope 1&2 rehaussé : - 30 % d'émissions entre 2018 & 2025
- 3. Etre leader de la décarbonation de l'aérien**
  - La grande majorité de l'impact climatique de Safran est liée aux émissions de nos produits (scope3)

**Portés par tout le management du groupe:**  
Engagements climat dans les objectifs du Directeur Général et du Long Term Incentive Plan des managers (2021)

## Les 3 types d'émissions de GES selon le green house (GHG) protocol : « les SCOPE »



*Scope 1 : émissions directes des installations*

*Scope 2 : émissions indirectes liées à l'achat d'électricité ou de chaleur*

*Scope 3 : autres émissions indirectes: notamment achats de biens et services, logistique, et **usage des produits***

Source : GHG Protocol

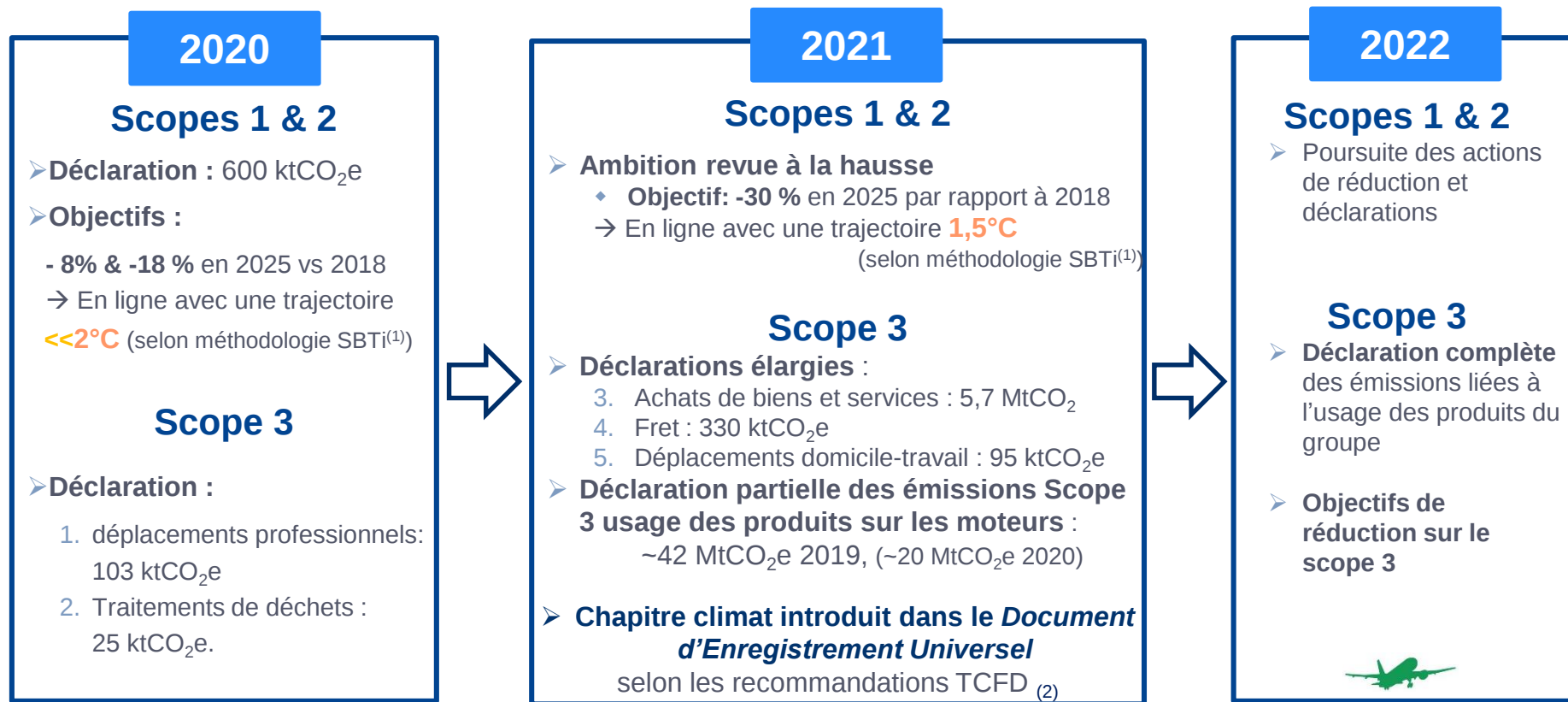
# Décarboner l'aviation est notre mission essentielle

## Engagements climatiques de Safran

- 1. Assurer un haut niveau de transparence sur nos actions face aux enjeux climatiques**
  - Soutien des recommandations TCFD<sup>(1)</sup> et déclaration de l'ensemble des catégories d'émissions (Scopes 1, 2 et 3)
- 2. Décarboner nos opérations**
  - Objectif scope 1&2 rehaussé : - 30 % d'émissions entre 2018 & 2025
- 3. Etre leader de la décarbonation de l'aérien**
  - La grande majorité de l'impact climatique de Safran est liée aux émissions de nos produits (scope3)

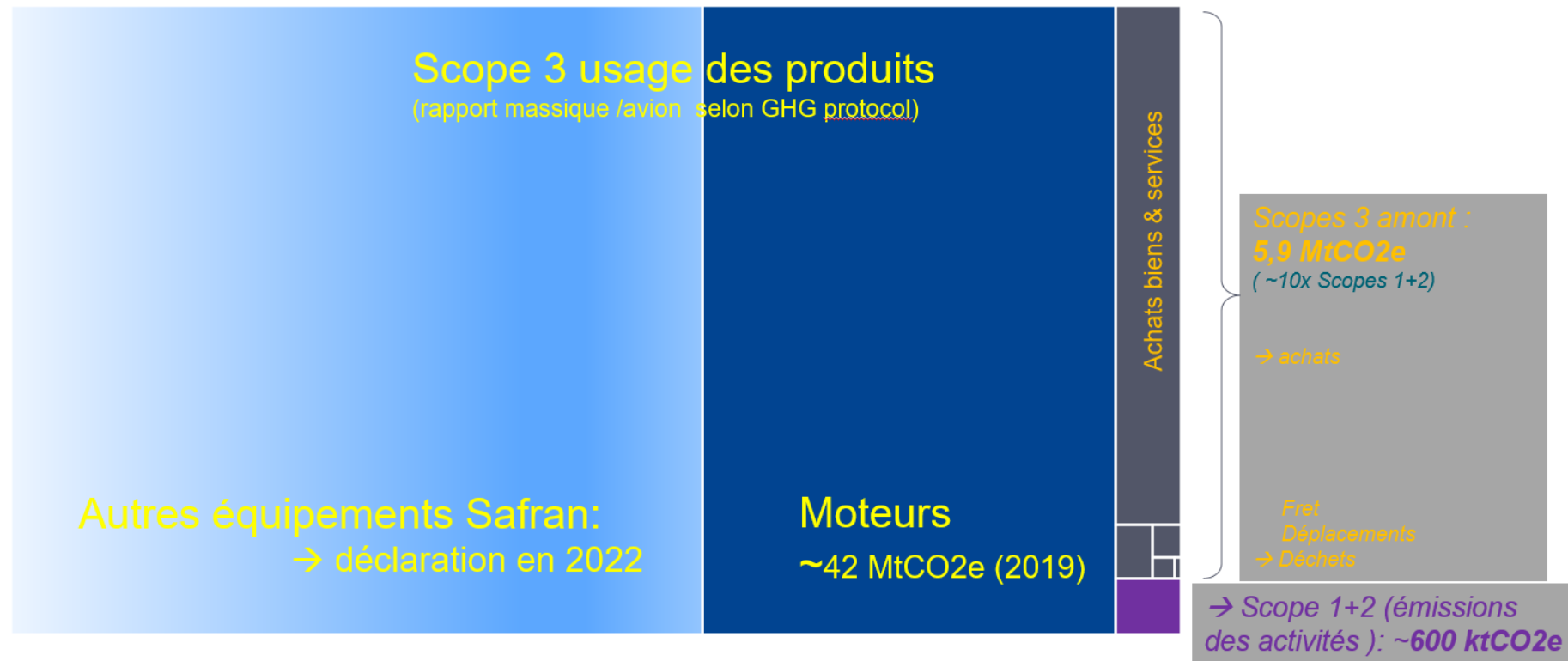
**Portés par tout le management du groupe:**  
Engagements climat dans les objectifs du Directeur Général et du Long Term Incentive Plan des managers (2021)

# Une démarche d'amélioration continue sur le reporting climat



(1) SBTi, « Science Based Target Institute » (2) Taskforce on Climate related Financial Disclosure.

# Emissions de CO2 déclarées par Safran: un SCOPE 3 prépondérant



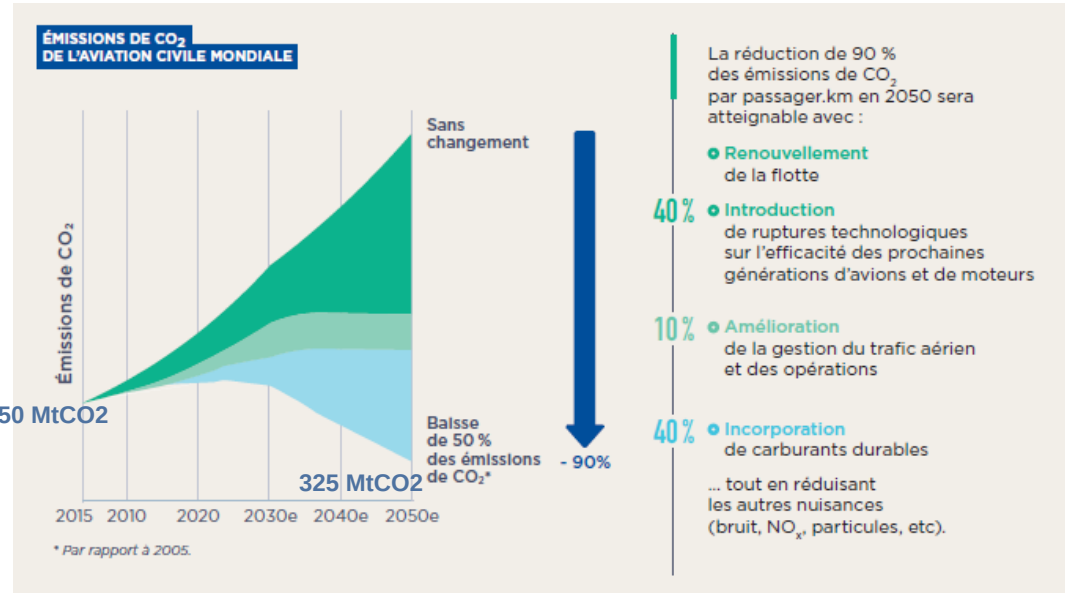
# La feuille de route de Safran est compatible avec l'Accord de Paris

## Engagement pris en 2008 avec l'ATAG<sup>(1)</sup>:

- division par 2 des émissions de CO<sub>2</sub> en 2050 par rapport à 2005
- Soit une baisse de ~90 % par passager.km compte tenu de la croissance trafic

## Engagement compatible avec un réchauffement bien inférieur à 2°C en 2100

<sup>(1)</sup> ATAG : Air Transport Action Group





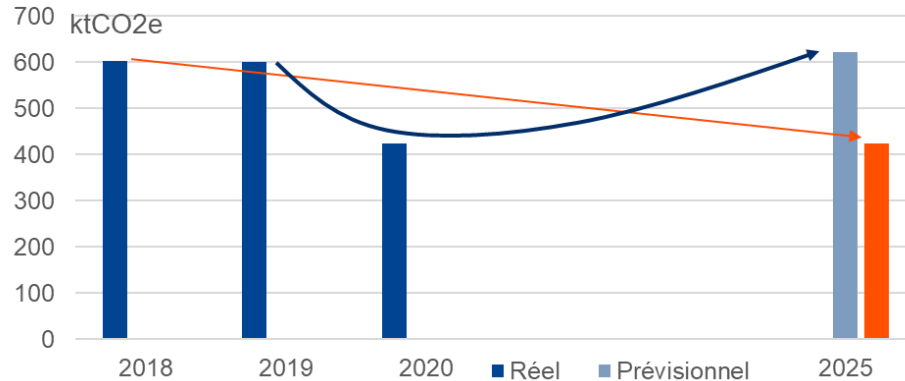
## **PRESENTATION DU DIRECTEUR GENERAL**

## **STRATÉGIE ET PLAN D' ACTIONS**

# Décarbonation des opérations

## Plan Bas-carbone

Safran a révisé son objectif de réduction des émissions CO2 scope 1&2 à - 30 % entre 2018 et 2025, pour s'aligner sur les 5 prochaines années sur une trajectoire « 1,5°C »



→ Réduction des émissions d'environ 200 ktCO2e

→ A fin 2020, 20 % du plan d'actions pour 2025 est réalisé

### Avancées 2020 / 2021

- > Les essais de nos moteurs en production seront réalisés avec des carburants durables avec mix de 10 % à 2021, et supérieur à 35 % en 2025
- > Prix interne du carbone mis en place pour l'évaluation de tout investissement
- > Production d'électricité renouvelable sur les sites : panneaux solaires sur les sites de Gloucester (Royaume-Uni), Milmort (Belgique), Sendayan (Malaisie).
- > Contrat d'achat d'électricité renouvelable pour les sites Safran au Mexique (démarrage mi-2021).

(1) Scope 1 : émissions directes des activités de Safran; Scope 2 : émissions indirectes liées à la consommation d'énergie (électricité, chaleur)

# Les trois priorités stratégiques de Safran pour la décarbonation de l'aviation

## 1. Préparer le futur moyen-courrier ultra-efficace pour 2035 (-30 % de consommation)

- Moteur ultra-sobre (gain de 20 % de consommation / LEAP)
- Avion plus électrique, énergie bord optimisée, roulage électrique
- Allègement des équipements et intérieurs



## 2. Permettre un recours massif aux carburants durables

- Prochains moteurs 100 % compatibles avec les carburants « drop-in » et augmentation de la limite 50 % de la génération actuelle
- R&T sur l'architecture et technologies d'un avion et d'une propulsion à l'hydrogène

## 3. Mobiliser le potentiel de la propulsion électrique / hybride

- Développer des solutions sûres et légères pour les transports courtes distances : mobilité urbaine, hélicoptères, commuturs & régionaux



→ 75% de la R&T Safran contribue aux objectifs environnementaux

## Décarbonation de l'aviation – faits marquants 2020-2021

### Priorité 1: Préparer le futur moyen-courrier pour 2035

- Lancement avec GE d'études d'architectures des moteurs successeurs du LEAP apportant un gain de consommation supérieur à 20 %



### Priorité 2 - Recours massif aux carburants durables (SAF)

- Projet Jetscreen (UE): Etude sur circuit carburant utilisant 100 % de SAF
- Mise en place des projets sur l'architecture d'un système propulsif à hydrogène liquide (HYPERION, Safran – Airbus - ArianeGroup)
- Vol du moteur LEAP sur A320 NEO avec 100% de SAF programmé pour 2022

### Priorité 3 - Mobiliser le potentiel de la propulsion électrique/hybride

- Vol des moteurs ENGINEUS™ 100 pour le démonstrateur hybride VoltAero Cassio 1
- Partenariat avec Bye Aerospace pour fournir nos moteurs électriques de propulsion ENGINEUS™ 100 - 700 avions déjà commandés



# Utiliser des carburants durables: un levier majeur disponible à court terme

## Les différents types de carburants durables

### BIOCARBURANTS AVANCES

(sans compétition avec des ressources alimentaires)

→ Jusqu'à -80% d'émissions nettes de CO<sub>2</sub>

### CARBURANTS DE SYNTHÈSE

(issus d'hydrogène décarboné et de captation de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère)

→ Potentiel de zéro émission nette de CO<sub>2</sub>

### HYDROGENE LIQUIDE

(issu d'hydrogène décarboné)

→ Zéro émission de CO<sub>2</sub> en vol

### Carburants « drop in »

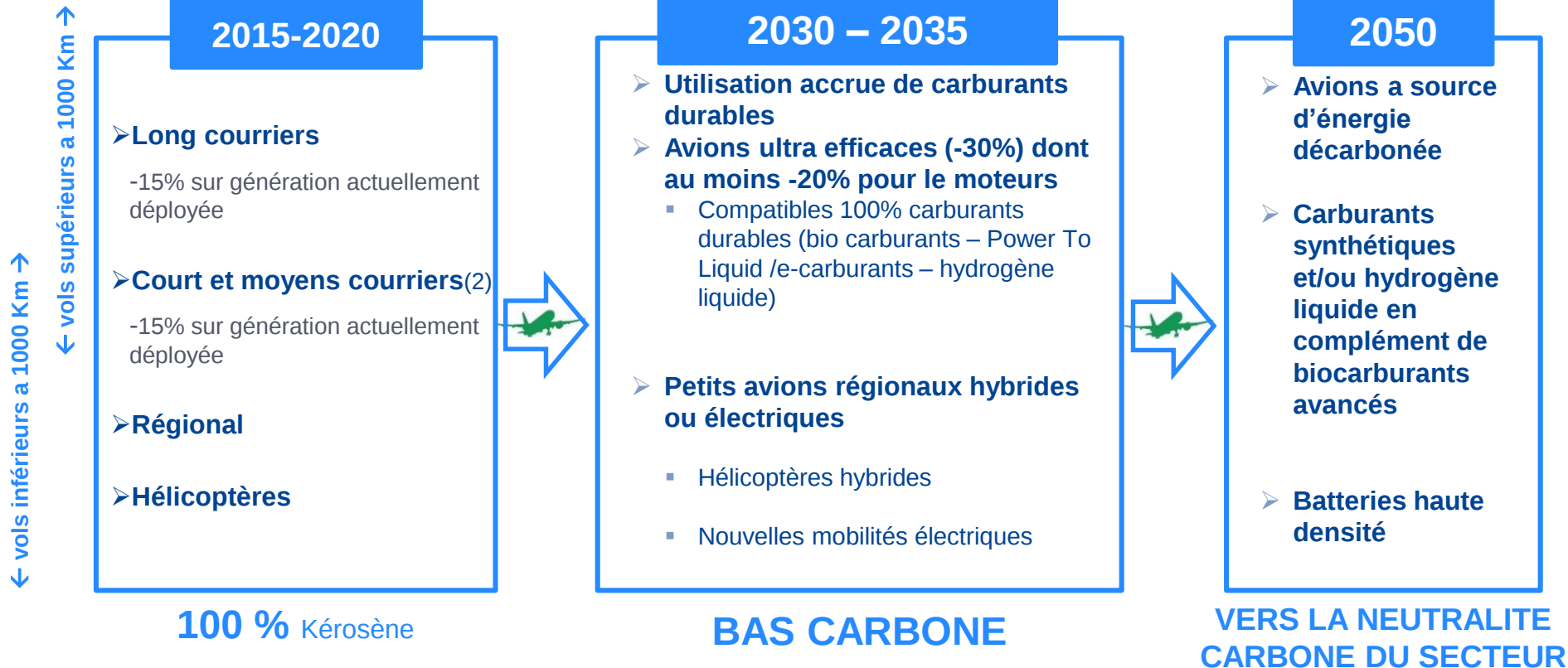
(pouvant être utilisés avec les avions et infrastructures existants)

Contributeur essentiel jusqu'en 2050 dans tous les scénarios de décarbonation

### Carburants nécessitant avions et infrastructures spécifiques

Technologies de rupture à plus long terme pour des distances courtes et moyennes

# VERS UNE AVIATION NEUTRE EN CARBONE A L'HORIZON 2050 <sup>(1)</sup>



(1) Émissions GHG en vol et production / captation

(2) vols >1000km représentent 80% des émissions et 50% des voyages

*« Grâce à l'engagement de ses collaborateurs, grâce à l'innovation et à l'excellence opérationnelle, Safran invente, fabrique et soutient en service des solutions de haute technologie pour contribuer durablement à un monde plus sûr, où le transport aérien devient toujours plus respectueux de l'environnement, plus confortable et plus accessible. Safran engage aussi ses compétences au service d'enjeux stratégiques tels que la défense et l'accès à l'espace. »*



# 6

## RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



# 7

## PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS

## Partie ordinaire

- **Résolution 1** – Comptes sociaux 2020
- **Résolution 2** – Comptes consolidés 2020
- **Résolution 3** – Affectation du résultat 2020 – Dividende
  
- **Résolution 4 – Deux conventions réglementées (liées) conclues en 2020 soumises à approbation**
  - Convention du 31 mars 2020 avec BNP Paribas relative à l'arrangement, la prise ferme et la syndication d'une facilité de crédit, et
  - Convention du 22 avril 2020 avec BNP Paribas et un ensemble de banques relative à cette facilité de crédit syndiqué de 3 Mds€ ;
    - Ce crédit syndiqué était venu s'ajouter aux liquidités du Groupe et avait permis de préserver les marges de manœuvre du Groupe de façon prudente pendant la période initiale de crise Covid
    - Il n'a pas été utilisé et a depuis lors été intégralement refinancé par d'autres opérations

## Partie ordinaire – Résolutions gouvernance et rémunérations, déjà présentées

- **Résolutions 5 à 9** – Composition du Conseil d'administration
  - Ratification de la cooptation d'Olivier Andriès
  - Renouvellement des mandats d'Hélène Auriol Potier, de Sophie Zurquiyah et de Patrick Pélata
  - Nomination de Fabienne Lecorvaisier
  
- **Résolutions 10 à 12** – approbation *ex post* des rémunérations 2020
  - du Président
  - du Directeur Général
  - vote d'ensemble, dont rémunération des administrateurs
  
- **Résolutions 13 à 15** – approbation des politiques de rémunération 2021, inchangées en substance
  - du Président
  - du Directeur Général
  - des administrateurs

## Partie ordinaire – Programme de rachat d'actions

### ➤ **Résolution 16** : renouvellement de l'autorisation d'achats d'actions

↳ **Durée** de l'autorisation : **18 mois**

↳ **Prix maximum par action** : **165 €**

- ✓ Selon la pratique habituelle de Safran, prix correspondant à 130% du cours le plus élevé observé sur les 12 mois précédant sa fixation.
- ✓ **Ce prix ne constitue pas un objectif de cours.**

↳ **Limite** : **10 %** du capital

↳ **Objectifs** du programme **identiques à ceux des précédentes autorisations** :

- ✓ animation du marché du titre Safran, dans le cadre d'un contrat de liquidité
- ✓ attribution ou cession d'actions à des salariés / mandataires sociaux
- ✓ remise d'actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières
- ✓ conservation et remise ultérieure d'actions à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe
- ✓ annulation d'actions

## Partie extraordinaire – Modifications statutaires

### ➤ Résolution 17 – Simplification des statuts

- Les actions de préférence A (émises en 2018 dans le cadre du rapprochement avec Zodiac) ayant été converties en actions ordinaires le 13 février 2021, les dispositions statutaires spécifiques à cette catégorie d'actions n'ont plus lieu d'être
- En conséquence, modification des articles 7, 9, 11 et 12 des statuts et suppression de l'article 36, afin de retirer des statuts toute référence aux actions de préférence A

## Partie extraordinaire – Autorisations financières

- **Objectif** : conférer au Conseil d'administration certaines autorisations afin de procéder aux opérations qui s'avéreraient nécessaires pour la bonne marche et le développement de la Société et du Groupe  
Autorisations financières, permettant la réalisation d'augmentations de capital, avec ou sans maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, ou en rémunération d'une offre publique d'échange initiée par la Société ou encore par offre à des investisseurs qualifiés
- Afin de tenir compte de la diversité et des attentes des actionnaires, **deux séries d'autorisations financières sont soumises au vote de l'assemblée :**
  - une première série de délégations **utilisables uniquement en dehors des périodes de préoffre et d'offre publique** visant les actions de la Société (résolutions 18 à 22)
  - une seconde série de délégations similaires, **utilisables uniquement en période de préoffre et d'offre publique** visant les actions de la Société (résolutions 23 à 27)

## Partie extraordinaire – Autorisations financières – Plafond global et sous-plafonds

➤ **Plafond global : 20 M€** (max. 100 millions d'actions, soit moins de **24%** du capital) - Résolution 18

➤ **Sous-plafonds**

⇒ **Sous-plafond cumulé** des émissions **avec suppression** du droit préférentiel de souscription des actionnaires - Résolutions 19 à 22 et 24 à 27

- **8 M€** pour les augmentations de capital (environ **9,4 %** du capital)
- 2 Mds€ pour les émissions de titres de créances donnant accès au capital
- qu'elles soient réalisées hors période d'offre ou en période de préoffre et d'offre publique

⇒ **Sous-plafond cumulé** des augmentations de capital **en période de préoffre et d'offre publique** - Résolutions 23 à 27

- **8 M€** pour les augmentations de capital (environ **9,4 %** du capital)

## Partie extraordinaire – Augmentation de capital réservée aux salariés – Réduction de capital – « ILT »

- **Résolution 28** – Augmentation du capital par émission, **avec suppression** du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions **réservées aux salariés**
  - **Plafonné à 1 %** du capital (s'imputant sur le plafond global de la résolution 18)
  
- **Résolution 29 – Réduction du capital par annulation d'actions auto-détenues**
  - **Objectifs** = gestion active du capital, optimisation du bilan, compensation de dilution
  - **Limite** = **10 %** du capital **par période de 24 mois**
  
- **Résolution 30 – Attribution gratuite d'actions de performance (« ILT »)** (déjà présentée)
  
- **Résolution 31 – Pouvoir pour formalités**



# 8

## SÉANCE DE QUESTIONS- RÉPONSES

### DIALOGUE ACTIONNARIAL

## Questions écrites reçues - dispositif légal actuellement en vigueur

- L'ensemble des réponses aux questions écrites reçues préalablement à l'Assemblée générale dans le cadre du dispositif légal actuellement en vigueur, sera disponible sur le site internet de Safran dans la rubrique « Assemblée générale », dans les délais prévus par la réglementation en vigueur

## Questions orales en direct

**Questions reçues par écrit via le site Internet dans le cadre du dispositif supplémentaire mis en place par Safran**

**VOUS AVEZ LA PAROLE**



# 9

## RÉSULTATS DES VOTES A DISTANCE DES RÉSOLUTIONS

## **Rappel**

### ➤ **Votes effectués en amont de l'Assemblée**

### ➤ **Annnonce des résultats**

- Seuls seront annoncés les pourcentages de voix « pour » et de voix « contre »,
- S'agissant des abstentions : les voix sont comptabilisée dans le quorum de l'assemblée, mais l'abstention n'est pas prise en compte dans le calcul de l'adoption ou du rejet de la résolution
- Le résultat des votes sera mis en ligne sur le site internet dans la rubrique dédiée à l'assemblée générale

## Première résolution - AGO

Approbation des **comptes sociaux** de l'exercice 2020

➤ **Pour : 99,99 %**

➤ **Contre : 0,01 %**

## Deuxième résolution - AGO

Approbation des **comptes consolidés** de l'exercice 2020

➤ **Pour : 100 %**

➤ **Contre : 0**

## Troisième résolution - AGO

Affectation du **résultat** – **Dividende** de **0,43 €** par action

➤ **Pour : 91 %**

➤ **Contre : 9 %**

## Quatrième résolution - AGO

Approbation de **conventions réglementées** conclues en 2020 avec BNP Paribas

➤ **Pour : 99,35 %**

➤ **Contre : 0,65 %**

## Cinquième résolution - AGO

Ratification de la cooptation d'**Olivier Andriès** en qualité d'**administrateur**

➤ **Pour : 99,71 %**

➤ **Contre : 0,29 %**

## Sixième résolution - AGO

Renouvellement du mandat **d'administrateur indépendant d'Hélène Auriol Potier**

➤ **Pour : 93,65 %**

➤ **Contre : 6,35 %**

## Septième résolution - AGO

Renouvellement du mandat **d'administrateur indépendant** de **Sophie Zurquiyah**

➤ **Pour : 87,16 %**

➤ **Contre : 12,84 %**

## Huitième résolution - AGO

Renouvellement du mandat **d'administrateur indépendant** de **Patrick Pélata**

➤ **Pour : 93,66 %**

➤ **Contre : 6,34 %**

## Neuvième résolution - AGO

Nomination de **Fabienne Lecorvaisier** en qualité **d'administratrice indépendante**

➤ **Pour : 89,25 %**

➤ **Contre : 10,75 %**

## Dixième résolution - AGO

### Approbation des éléments de rémunération 2020 du **Président du Conseil d'administration**

➤ **Pour : 99,94 %**

➤ **Contre : 0,06 %**

## Onzième résolution - AGO

Approbation des éléments de rémunération 2020 de l'ancien **Directeur Général**

➤ **Pour : 95,23 %**

➤ **Contre : 4,77 %**

## Douzième résolution - AGO

Approbation des informations mentionnées au I de l'article L. 225-37-3 du Code de commerce, relatives à la **rémunération 2020 des mandataires sociaux**

➤ **Pour : 99,87 %**

➤ **Contre : 0,13 %**

## Treizième résolution - AGO

Approbation de la **politique de rémunération** applicable au **Président du Conseil d'administration**

➤ **Pour : 99,93 %**

➤ **Contre : 0,07 %**

## Quatorzième résolution - AGO

Approbation de la **politique de rémunération** applicable au **Directeur Général**

➤ **Pour : 98,57 %**

➤ **Contre : 1,43 %**

## Quinzième résolution - AGO

Approbation de la **politique de rémunération** applicable aux **administrateurs**

➤ **Pour : 99,96 %**

➤ **Contre : 0,04 %**

## Seizième résolution - AGO

Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société

➤ **Pour : 99,56 %**

➤ **Contre : 0,44 %**

## Dix-septième résolution - AGE

### Simplification des statuts

Modification des **articles 7, 9, 11 et 12** des statuts et **suppression de l'article 36**, afin de retirer des statuts toute référence aux actions de préférence A

➤ **Pour : 99,75 %**

➤ **Contre : 0,25 %**

## Dix-huitième résolution - AGE

Autorisation d'émission de différentes valeurs mobilières avec maintien du droit préférentiel de souscription, utilisables en dehors des périodes d'offre publique

➤ **Pour : 97,89 %**

➤ **Contre : 2,11 %**

## Dix-neuvième résolution - AGE

Autorisation d'émission de différentes valeurs mobilières par **offre au public**, avec suppression du droit préférentiel de souscription, utilisables en dehors des périodes d'offre publique

➤ **Pour : 88,61 %**

➤ **Contre : 11,39 %**

## Vingtième résolution - AGE

Autorisation d'émission de différentes valeurs mobilières dans le cadre d'une **offre publique d'échange initiée par Safran, avec suppression** du droit préférentiel de souscription, utilisables **en dehors** des périodes d'offre publique

➤ **Pour : 88,87 %**

➤ **Contre : 11,13 %**

## Vingt-et-unième résolution - AGE

Autorisation d'émission de différentes valeurs mobilières par **offre réservée à des investisseurs qualifiés ou à un cercle restreint d'investisseurs, avec suppression** du droit préférentiel de souscription, utilisables **en dehors** des périodes d'offre publique

➤ **Pour : 88,15 %**

➤ **Contre : 11,85 %**

## Vingt-deuxième résolution - AGE

Faculté d'**augmenter le nombre de titres à émettre** en cas d'augmentation de capital réalisée en application des résolutions 18, 19, 20 ou 21

➤ **Pour : 87,79 %**

➤ **Contre : 12,21 %**

## Vingt-troisième résolution - AGE

Autorisation d'émission de différentes valeurs mobilières avec maintien du droit préférentiel de souscription, utilisables en période d'offre publique

➤ Pour : 58,94 %

➤ Contre : 41,06 %

## Vingt-quatrième résolution - AGE

Autorisation d'émission de différentes valeurs mobilières **par offre au public, avec suppression** du droit préférentiel de souscription, utilisables **en période** d'offre publique

➤ **Pour : 56,89 %**

➤ **Contre : 43,11 %**

## Vingt-cinquième résolution - AGE

Autorisation d'émission de différentes valeurs mobilières dans le cadre d'une **offre publique d'échange initiée par Safran, avec suppression** du droit préférentiel de souscription, utilisables **en période** d'offre publique

➤ **Pour : 57 %**

➤ **Contre : 43 %**

## Vingt-sixième résolution - AGE

Autorisation d'émission de différentes valeurs mobilières par **offre réservée à des investisseurs qualifiés ou à un cercle restreint d'investisseurs, avec suppression** du droit préférentiel de souscription, utilisables **en période** d'offre publique

➤ **Pour : 57,71 %**

➤ **Contre : 42,29 %**

## Vingt-septième résolution - AGE

Faculté d'**augmenter le nombre de titres à émettre** en cas d'augmentation de capital réalisée en application des résolutions 23, 24, 25 ou 26

➤ **Pour : 57,48 %**

➤ **Contre : 42,52 %**

## Vingt-huitième résolution - AGE

Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour augmenter le capital social par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions ordinaires réservées aux salariés adhérents de plans d'épargne du Groupe

➤ **Pour : 98,47 %**

➤ **Contre : 1,53 %**

## Vingt-neuvième résolution - AGE

Autorisation de **réduire le capital social** par **annulation d'actions auto-détenues**

➤ **Pour : 87,78 %**

➤ **Contre : 12,22 %**

## Trentième résolution - AGE

Autorisation de procéder à des **attributions gratuites d'actions de performance**

➤ **Pour : 99,22 %**

➤ **Contre : 0,78 %**

## Trente-et-unième résolution - Pouvoirs

### Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

➤ **Pour : 100 %**

➤ **Contre : 0**



# Merci pour votre participation

The phrase "POWERED BY TRUST" is centered on the slide. It is written in a bold, blue, sans-serif font. The text is flanked by two thick, solid blue horizontal bars, one above and one below the text.

**POWERED  
BY TRUST**